



INSTITUT NOTRE-DAME
Avenue Jean Tasté 80
B-4802 Heusy - Verviers
Tel : 087 29 10 80 Fax : 087 29 10 99
www.notredameheusy.be

Heusy, le 02 juin 2022

Aux parents de tous les élèves

Objet : Démarches de fin d'année et de rentrée en septembre

Madame, Monsieur,

Nous arrivons au terme de cette année scolaire. Nous invitons chaque élève à se préparer adéquatement afin de pouvoir mener à bien la session d'examens qui se profile. Nous leur souhaitons à tous un franc succès !

Il nous faut également, pour clôturer l'année, structurer un certain nombre d'actes administratifs et organisationnels. Nous vous remercions de bien noter les différentes informations présentées ici.

Vous trouverez à la fin de ce courrier un document reprenant l'ensemble des dates et heures des activités de fin d'année, mais également, celles des premiers jours de la rentrée d'août 2022.

1. Consignes à respecter pour la session d'examens

- a. Aucun élève ne peut séjourner dans les couloirs, sauf devant un local où se passe un examen oral. Dans ce cas, seuls deux élèves sont admis dans le couloir, près du local concerné.
- b. Dans le cas où plusieurs cours sont regroupés dans un même local, les élèves attendent à l'extérieur du local. Pour ne pas perdre de temps, ils se taisent afin que la mise en place proposée par le professeur soit rapide.
- c. **Tout élève doit rester obligatoirement les 50 premières minutes de la durée totale de l'examen écrit.** Nous insistons pour que chacun respecte ce délai de 50 minutes. **Dans certaines branches et certaines sections, les professeurs (en concertation) ont décidé que les élèves devront obligatoirement rester plus de 50 minutes. Ils préviendront leurs élèves.** Après ce temps, l'élève peut quitter le local d'examen et ...

- soit il doit quitter l'école s'il n'a plus d'examen ce jour-là ;
- soit il peut se rendre au local d'étude qui sera précisé chaque jour ;
- soit il peut rester dans la salle de travail.

Afin de respecter les élèves qui sont en examen et ceux qui ont toujours cours, il n'est pas autorisé de séjourner dans les allées, dans les cours de récréation et le hall d'accueil pendant la durée des examens. Dès 8h30, deux locaux sont accessibles : la salle de travail et le local d'étude désigné ce jour-là.

- d. Il est indispensable de respecter le local attribué (affichage du tableau d'occupation dans le hall d'accueil) et d'attendre la sonnerie pour se présenter devant ce local.
- e. Les GSM doivent être effectivement coupés et non pas seulement sur silencieux.
- f. **Absence** aux examens

- **Toute absence pendant les examens doit être couverte par un certificat médical.**
- En cas d'absence injustifiée, l'élève perd la **totalité des points** attribués à l'examen non présenté.

2. La date de fin des cours

- a. Les cours s'achèveront le jeudi 09 juin à 12h ou le mardi 14 juin en fonction de l'année dans laquelle votre enfant est inscrit. Il a reçu son horaire d'examens.
- b. Les examens s'achèveront le 20 ou le 21 juin, en fonction de l'horaire de chacun.

3. Les bulletins et la réunion de parents

- a. Les conseils de classe se réuniront entre le 22 et le 27 juin.
- b. Les **bulletins** seront rendus aux élèves
 - i. le **mardi 28 juin à 09h30 sauf pour les élèves de 6^e et 7^e.**
 - ii. le mardi 28 juin en début de soirée pour les rhétoriciens. Une invitation spécifique vous sera envoyée. Un affichage des résultats dans le hall d'accueil sera accessible dès 14h00.
- c. Une **réunion de parents sera organisée le mardi 28 juin entre 16h00 et 18h30.** La visite est libre et sans rendez-vous, mais elle est très fortement conseillée pour les élèves qui devront présenter des examens de passage.
- d. Pour les élèves de 6^e et de 7^e année, les attestations provisoires seront disponibles au secrétariat dès le jeudi 01 juillet.


4. La remise des livres et des clés de casier

- a. Elle s'organisera **le mercredi 22 juin selon l'horaire ci-après, dans le central.**
- b. Nous vous demandons de bien respecter cet horaire afin de garantir le bon déroulement des opérations.
- c. Les clés de casier seront rapportées par classe selon le même horaire **dans le bureau de l'économe.**
 - i. Les casiers seront vidés avant l'heure de remise des livres.
 - ii. Les clés seront restituées contre la caution lors de cette même remise.

5. Nous insistons sur l'importance de vous connecter à la page web de réinscription de votre enfant. Si cette démarche n'a pas encore été effectuée, merci de l'assumer sans tarder !

Vous remerciant pour votre confiance et votre collaboration, nous vous assurons, Madame, Monsieur, de nos sentiments les meilleurs.

Sébastien Grégoire
Directeur adjoint



Simon-Pierre Baiwir
Directeur





INSTITUT NOTRE-DAME
 Avenue Jean Tasté 80
 B-4802 Heusy - Verviers
 Tel : 087 29 10 80 Fax : 087 29 10 99
 www.notredameheusy.be

Horaires pour la remise des livres et des clés de casier

Heure		Mercredi 22/06	
9h00	1A	1B	1C
9h15	1E	1F	1G
9h30	1D1	1D2	2D1
9h45	2D2	2A	2B
10h00	2C	2E	2F
10h15	2G	2H	
10h30	3A	3B	3C
10h45	3D	3TQ1	3TQ2
11h00	3TQ3	3TQa-b	3Pa
11h15	3PH/4PH	4A	4B
11h30	4C	4D	4TQ1
11h45	4TQ2	4TQ3	4TQ4
12h00	4TQa	4Pa	5A
12h15	5B	5C	5TQ1
12h30	5TQ2	5TQ3	5TQ4
12h45	5TQ5	6TQa	6Pa
13h00	6A	6B	6C
13h15	6TQ1	6TQ2	6TQ3
13h30	6TQ4	6TQ5	
Heure		Mardi 28/06	
9h00	5Pa	5TQa	7P

DATES IMPORTANTES (RESULTATS - RECOURS - RENTREE)

JUIN

Ma 21.06	15h00 : Hôtellerie <u>Affichage des résultats de qualification et CPU 6^e ainsi que CPU 4^e.</u> 18h00 : Agent d'éducation Affichage des résultats de qualification
Me 22.06	<u>Reprise des manuels scolaires</u> : selon organisation précisée
Je 23.06	Hôtellerie } Agent d'éducation } Entre 16h00 et 17h30 : <u>Introduction des recours de qualification</u>
Ve 24.06	De 08h30 à 15h30 : 2 ^e Session CPU 4 ^e Pa hôtellerie Hôtellerie } Agent d'éducation } A partir de 17h00 : Communication des résultats des recours de qualification acceptés.
Ma 28.06	<u>Remise des bulletins.</u> (affichage des locaux dans le hall d'accueil) 09h30 à 10h30 : 1 ^e à 5 ^e années Reprise des livres pour les 2 ^e sessions entre 09h et 10h ou entre 16h et 18h30. 09h30 à 11h00: Debriefing stage 5 ^e hôtellerie. A 14h00 : <u>Affichage des résultats des 6^e et 7^e années.</u> (dans le hall d'accueil) De 16h00 à 18h30 : <u>Rencontre parents - professeurs.</u> ET <u>Introduction des recours auprès du directeur.</u> A 19h30 : Remise des diplômes de 6^e et 7^e
Me 29.06	De 16h00 à 17h30 : <u>Introduction des recours auprès du directeur.</u>
Je 30.06	12h00 : Notification aux parents des résultats des éventuels recours.

JUILLET / AOUT

L'école est ouverte jusqu'au vendredi 08/07 et à partir du mardi 16/08.

Ma 16.08	Hôtellerie } Rentrée des documents d'engagement concernant les 2 ^e sessions de qualification. Agent d'éducation } Techniques sociales } Remise des rapports de qualification des 6 ^e Education et des T.F.E des 6 ^e TS pour les 2 ^e sessions entre 09h et 12h au secrétariat
Ma 23.08 et Me 24.08	Hôtellerie } Examens de seconde session de qualification.
Je 25.08 et Ve 26.08	Examens de seconde session et épreuves de remédiation <u>selon l'horaire indiqué sur le bulletin et sur le site internet.</u>

SEPTEMBRE

Lu 29.08	<p>RENTREES 09h20 à 12h00 : Toutes les 1ères années. 10h20 à 12h00 : 3^e et 4^e Professionnelle Hôtellerie et Confection.</p> <p>Hôtellerie } 14h00 : Communication des résultats des secondes sessions de qualification.</p> <p>Agent d'éducation } Seconde session des qualifications dès 8h30. Proclamation et affichage des résultats à 14h00.</p>
Ma 30.08	<p>RENTREES 08h30 à 11h10 : Toutes les 2èmes années. 09h20 à 11h10 : Toutes les 3èmes années.</p> <p>Cours normaux pour les élèves de 1e, 3^e P et 4^e P Hôtellerie et Confection jusque 12h.</p> <p>12h30 : Affichage des résultats de seconde session. (dans le hall d'accueil)</p> <p>Hôtellerie Agent d'éducation } De 16h00 à 17h00 : Introduction des recours éventuels de qualification.</p>
Me 31.08	<p>RENTREES 08h30 à 10h20 : Toutes les 4èmes années 09h20 à 11h10 : Toutes les 5èmes années 10h20 à 12h00 : Toutes les 6èmes et 7ème années</p> <p>Cours normaux pour les autres classes.</p> <p>De 16h30 à 18h00 : <u>Introduction de tous les recours auprès du directeur.</u></p> <p>Hôtellerie } Début des stages en 6P et 6 TQ Hôtellerie jusqu'au 26/09 inclus. 17h00 : Communication des résultats des recours de qualification.</p>
Je 01.09	<p>Cours normaux pour tous les élèves (en fonction de l'horaire provisoire).</p> <p>17h00 : Communication des résultats de tous les recours éventuels.</p> <p>Hôtellerie } Prise des mesures des vêtements professionnels.</p>
Ve 02.09	<p>Journée d'accueil ou cours normaux (en fonction de l'horaire provisoire).</p> <p>Début des stages en 6P et 6TQ Hôtellerie jusqu'au 26/09 inclus.</p>
Ma 06.09	<p>Rencontre parents pour les 1^e, 3^e années et CPU et stage 4^e Hôtellerie.</p>
Me 07.09	<p>JOURNEE PÉDAGOGIQUE : cours suspendus.</p>
Ma 27.09	<p>Fête de la Communauté Française : cours suspendus.</p>